

*que le baptême est une vaine cérémonie, la messe une impiété, la confession une invention des prêtres et une torture des consciences, et le purgatoire une fable.*

Un troisième viendrait et dirait à l'Eglise: *Je crois que la foi sauve sans les œuvres, et que le vol, le blasphème, la révolte, la calomnie, la lubricité ne sont nullement des obstacles au salut.*

Et l'Eglise, pour être aux yeux de ces nouveaux forgeurs de religions, une mère douce, indulgente, tolérante, devrait bénir et consacrer toutes ces croyances impies, licencienses, désespérantes.

Si l'Eglise catholique agissait de la sorte, imiterait-elle plus parfaitement l'indulgence et la bénignité de Jésus-Christ? Non, évidemment, car Jésus-Christ, dont le cœur fut un abîme de douceur, de tendresse et de charité envers les hommes, ne donna point à son Eglise cet exemple de tolérance en fait de doctrines, puisque, en sa qualité de Législateur souverain et infaillible, il défend à qui que ce soit de retrancher à ses paroles un seul iota, puisqu'il déclare exclu de la vie éternelle quiconque est incrédule à sa parole.

Dépositaires des pensées de leur divin Maître, les Apôtres ont également professé cette inflexibilité absolue en matière de foi. On les flagelle, on les torture, on les tue; ils sont doux comme des agneaux. On touche aux dogmes révélés, leur zèle s'allume aussitôt, ils signalent les novateurs comme des ministres de Satan, ils frappent d'anathème quiconque se permet la moindre altération de la foi. Sans cesse, ils recommandent aux fidèles et aux pasteurs le respect le plus sacré pour les enseignements et les ordonnances de Jésus-Christ. *O Timothée!* dit saint Paul à son cher disciple, *garde le dépôt, évite les nouveautés profanes dans les paroles.*

*Si quelqu'un vient à vous,* dit l'Apôtre saint Jean,